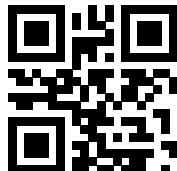




Ecrit par Echo du Mardi le 6 octobre 2021

SEL SAS

**Attestation de parution sur echodumardi.com****Date de téléchargement de justificatif : 05 août 2026****Département : Vaucluse****Cette annonce paraîtra le 6 octobre 2021 sous réserves d'incidents**

Aux termes d'une délibération en date du 31/08/2021, l'AGE de la société par actions simplifiée **SEL**, au capital de 1 000 euros, siège social : 15 place des Etudes 84000 AVIGNON, 887 824 399 RCS AVIGNON, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Sarah LECOQ, demeurant 101 Avenue Jean Lolive 93500 PANTIN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 15 Place des Etudes 84000 AVIGNON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON, en annexe au RCS. Pour avis

3952056

Publié le 06/10/2021